



PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 30 MARS 2011 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DES MINES, QUI CONSTITUE LA CONTINUITÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE MARDI 8 FÉVRIER 2011, À L'HÔTEL DELTA CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL, À 9 H 15, ET L'AJOURNEMENT TENU LE 21 FÉVRIER 2011, PAR VOIE DE CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Le présent ajournement est tenu par voie de conférence téléphonique.

Présence des membres ayant droit de vote :

Mesdames Judith Côté
Annie Rochette

Messieurs Michel Aubertin
Michel Bélanger
Donald Bhérer
François Biron, président
Jean Carrier, président-directeur général
Daniel Marcotte
Jean-Pierre Thomassin

Présence des membres sans droit de vote :

Monsieur Robert Giguère, représentant du MRNF

Assistent :

Madame Lyne Bisson, à titre de secrétaire d'assemblée
Monsieur Pierre Labelle, à titre de consultant, pour traiter du point sur la planification stratégique.

Sont excusés :

Membres ayant droit de vote :

Mesdames Johanne Jean
Nian Matoush
Michèle Perron
Messieurs Gary James, vice-président
Donald Noël

Membre sans droit de vote :

Messieurs Daniel Desbiens, représentant du MELS
Marian Lavoie, représentant du MESS

1.0 MOT DE BIENVENUE

Monsieur François Biron, président, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration de l'Institut pour cet ajournement de la troisième séance ordinaire tenue le mardi 8 février 2011, à l'Hôtel Delta Centre-Ville de Montréal et l'ajournement tenu le lundi 21 février, à 13 h 30, par voie de conférence téléphonique.



2.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

Le président constate le quorum des membres ayant droit de vote et déclare la séance ouverte. Il est 14 h 35.

2.1 DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE madame Nian Matoush a transmis, en septembre 2010, son désengagement envers sa participation au conseil d'administration de l'Institut, en recommandant au président-directeur général de l'Institut d'inviter un autre membre du personnel de la Commission scolaire Crie pour jouer le rôle qui lui avait été confié par le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE cette personne invitée ne détient aucun statut officiel au sein du conseil d'administration de l'Institut et, conséquemment, n'a pas droit de vote;

CONSIDÉRANT QUE le président-directeur général a invité la Commission scolaire Crie, le 1^{er} février 2011, à soumettre officiellement au gouvernement du Québec la candidature d'une personne pour représenter leur organisme au sein du conseil d'administration de l'Institut national des mines;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu pour le conseil d'administration de l'Institut de prendre officiellement acte de la démission de madame Nian Matoush, afin que le siège qu'elle occupe actuellement puisse être reconnu comme un siège à combler.

INM-10-11-039

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Donald Bhérec;

D'ACCEPTER la démission de madame Nian Matoush à titre de membre du conseil d'administration de l'Institut national des mines;

DE TRANSMETTRE la présente résolution aux instances gouvernementales concernées et à la Commission scolaire crie.

ADOPTÉE

3.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la lecture du projet d'ordre du jour.

INM-10-11-040

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Annie Rochette;

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Mot de bienvenue;
- 2.0 Ouverture de la séance et constat du quorum;
 - 2.1 Démission d'un membre du conseil;
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour;



- 4.0 Planification stratégique 2011-2016;
- 5.0 Séance du 10 mai 2011, à Sept-Îles;
- 6.0 Autres sujets :
 - 6.1 Augmentation de la marge de crédit;
- 7.0 Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

5 PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2011-2016

Les membres du conseil d'administration tiennent à souligner la qualité du travail accompli par le comité qui a élaboré le projet de plan stratégique. Des remerciements particuliers sont également adressés à messieurs Jean Carrier et Pierre Labelle pour le professionnalisme dont ils ont fait preuve pour guider le comité et le conseil tout au long du processus.

CONSIDÉRANT QUE les travaux du sous-comité ont mené à un projet de planification stratégique 2011-2016;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration de l'Institut estiment que cette planification stratégique respecte l'esprit des articles 5 et 6 de la *Loi sur l'Institut national des mines*;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 9 de la *Loi sur l'Institut national des mines*, ce plan stratégique respecte les articles 8 et 9 de la *Loi sur l'administration publique* qui stipulent que :

« 8. Chaque ministère et organisme doit établir un plan stratégique couvrant une période de plus d'une année.

9. Un plan stratégique doit comporter :

- 1° une description de la mission du ministère ou de l'organisme;
- 2° le contexte dans lequel évolue le ministère ou l'organisme et les principaux enjeux auxquels il fait face;
- 3° les orientations stratégiques, les objectifs et les axes d'intervention retenus;
- 4° les résultats visés au terme de la période couverte par le plan;
- 5° les indicateurs de performance utilisés pour mesurer l'atteinte des résultats;
- 6° tout autre élément déterminé par le Conseil du trésor. »

CONSIDÉRANT QUE les articles 10 et 11 de la *Loi sur l'administration publique* stipulent que :

« 10. Chaque ministre transmet au gouvernement le projet de plan stratégique de son ministère et celui de tout organisme relevant de sa responsabilité au moins 60 jours avant la date où il entend en faire le dépôt à l'Assemblée nationale.

11. Chaque ministre dépose à l'Assemblée nationale le plan stratégique de son ministère et celui de tout organisme relevant de sa responsabilité. »

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Daniel Marcotte;

D'APPROUVER la planification stratégique 2011-2016 de l'Institut national des mines tel qu'elle a été présentée;

INM-10-11-041



DE TRANSMETTRE cette planification stratégique à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour son approbation et pour les suivis prévus aux articles 10 et 11 de la *Loi sur l'administration publique*;

DE MANDATER le président et le président-directeur général pour répondre à toute question de la ministre du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport relative au contenu de cette planification stratégique.

ADOPTÉE

Monsieur Michel Aubertin quitte la séance. Il est 15 h 35.

5.0 SÉANCE DU 10 MAI 2011, À SEPT-ÎLES

Monsieur Biron rappelle que la quatrième séance régulière du conseil d'administration se tiendra comme prévu le mardi 10 mai prochain, à Sept-Îles. Monsieur Donald Bhérer, directeur général du Cégep de Sept-Îles, s'est chargé de la logistique pour la tenue de cette séance. Un programme préliminaire de cette journée sera transmis aux membres du conseil d'administration par M. Carrier dans les prochains jours.

6.0 AUTRES SUJETS

6.1 MARGE DE CRÉDIT

M. Carrier informe le conseil de l'état du solde au compte bancaire de l'Institut au 30 mars 2011.

CONSIDÉRANT QU'un délai est à prévoir avant que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport puisse transmettre de nouvelles sommes à l'Institut pour son fonctionnement;

CONSIDÉRANT QUE l'Institut doit continuer de s'acquitter de ses obligations financières durant cette période;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de demander une augmentation la marge de crédit actuelle.

INM-10-11-042

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Donald Bhérer;

D'AUTORISER le président-directeur général à présenter à Visa Desjardins une demande de marge de crédit de 75 000 \$ au bénéfice de l'Institut national des mines.

ADOPTÉE



INM-10-11-043

43

6.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Jean-Pierre Thomassin;

QUE l'assemblée soit levée. Il est 15 h 45.

ADOPTÉE

Francois Biron
Président

Lyne Bisson
Secrétaire d'assemblée